

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 20 octobre 1994

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Martin Cauchon (Outremont, Lib.): Monsieur le Président, en vertu de l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation parlementaire officielle de l'Association interparlementaire Canada-France qui a participé à la 25^e réunion annuelle, tenue à Montréal, Charlevoix et Iqaluit du 16 au 24 juillet 1994.

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

L'INDUSTRIE MINIÈRE

L'hon. Roger Simmons (Burin—Saint-Georges, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter une pétition au nom de plusieurs centaines de Terre-Neuviens. Les signataires de cette pétition sont originaires de la circonscription de Burin—Saint-Georges que je représente et de la circonscription de mon collègue, le ministre des Pêches et des Océans et député de Gander—Grand Falls.

Les pétitionnaires signalent l'importance de l'industrie minière, comme principale ressource d'emplois dans plus de 150 collectivités du pays et comme apport important à notre produit intérieur brut et à nos exportations.

Ils exhortent le Parlement à prendre des mesures pour accroître le nombre d'emplois dans le secteur minier, promouvoir l'exploration, renouveler les réserves du Canada en minéraux, soutenir les communautés minières et maintenir les activités minières au Canada.

C'est avec grand plaisir que je présente cette pétition et que j'y souscris.

LE SUICIDE ASSISTÉ

M. Werner Schmidt (Okanagan—Centre, Réf.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter deux pétitions. La première demande au gouver-

nement et prie le Parlement de veiller à ce que les dispositions actuelles du Code criminel du Canada qui interdisent le suicide assisté soient appliquées rigoureusement et de n'apporter aucune modification à la loi qui aurait pour effet d'approuver ou de permettre la complicité au suicide ou l'euthanasie active ou passive.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Werner Schmidt (Okanagan—Centre, Réf.): La seconde pétition, monsieur le Président, vient de gens qui prient humblement le Parlement de ne pas modifier le Code des droits de la personne, la Loi canadienne sur les droits de la personne ni la Charte des droits et libertés d'une manière qui puisse être interprétée comme une approbation des couples de même sexe ou de l'homosexualité dans notre société. Les pétitionnaires demandent aussi au Parlement de ne pas modifier le Code des droits de la personne pour y insérer, parmi les motifs interdits de discrimination, l'expression non définie «orientation sexuelle».

C'est un honneur pour moi de présenter ces pétitions au nom de mes électeurs.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais présenter aujourd'hui deux pétitions sur le même sujet. Je tiens à ajouter qu'il y a un nombre croissant de Canadiens qui continuent de s'inquiéter de la nouvelle mesure législative proposée sur le contrôle des armes à feu au Canada.

Les pétitionnaires signalent à la Chambre que la loi actuelle autorise les citoyens respectueux des lois à posséder des armes à feu, qu'elle réglemente l'acquisition et la possession d'armes à feu dans le cadre de tout un système de réglementation complexe, coûteux et rigoureux et que, dans la grande majorité des cas de crimes graves commis à l'aide d'armes à feu, ces armes ont été acquises illégalement ou n'étaient pas détenues légalement.

Ainsi, les pétitionnaires exhortent la Chambre des communes à s'opposer à toute autre mesure législative sur l'acquisition et la possession d'armes à feu et à prévoir des lignes directrices très rigoureuses et des sentences obligatoires à l'intention de tous ceux qui utilisent une arme à feu pour commettre un crime violent. Je souscris à la position des pétitionnaires.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par plus de 400 habitants de Balgonie, en Saskatchewan, dans ma circonscription.